



Installation électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

📍 Lieu du contrôle: RUE NEUVE 4 4860 PEPINSTER Belgique

📄 Type de contrôle: Avant la mise en service (Livre 1 6.4)

📅 Date du contrôle:
30/05/2025

📅 Prochaine visite avant le:
30/05/2050

👤 Agent-visiteur:
Beyazit Bilgic

CONCLUSION : CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre	
Nom	Astra Electricité
Adresse	Place du Perron 33, 4910 Theux, Belgique
Propriétaire, exploitant ou gestionnaire	
Nom	JEREMY NYSENNE
Adresse	RUE NEUVE 4 4860 PEPINSTER Belgique
Installateur	
Nom	Astra Electricité
TVA	BE0457263245

Identification de l'installation électrique

Adresse	RUE NEUVE 4 4860 PEPINSTER Belgique
Code EAN	
Numéro de compteur	
GRD	
Type de locaux	Autre SURFACE COMMERCE VIDE

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé

Siège d'exploitation: Boulevard Lambertmont 127 1030 Schaerbeek

Tel: +32 2 726 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be

TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles



Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de contrôle	Avant la mise en service (Livre 1 6.4)
Mise en oeuvre de l'installation	Après le 01/06/2023

Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	
Numéro de compteur	
Code EAN	
Liaison compteur-tableau	EXVB 4X10
Tension de service	2 x 230 V
Protection générale	63A 2P
Protection maximale admissible	63A 2P
Nombre de tableaux	1
Différentiel de tête	300mA - 63A - type A
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre (Ω)	23
Description de l'installation	SCHEMAS

Tableau(x) électrique(s)



Contrôles et essai

Testeur d'installation: TI-003 A/5128072

Schémas/plans	OK
Liaisons équipotentielles	OK
Test BP du DDR	OK
ΔI_n	OK
Contrôle de l'état	OK
Résistance de terre (Ω)	23
Isolement ($M\Omega$)	1
Matériel fixe	OK
Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	OK
Protection contre les surintensités	OK

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	OK
---------------	----



**Atlas
Contrôle.**

**Rapport de contrôle d'une installation électrique
Basse Tension**
Rapport N° 74.571
Original



Infractions

Néant

Remarques



Conclusion du contrôle

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 concernant les installations électriques à basse et très basse tension.

Si d'application, Atlas Contrôle certifie que l'agent-visiteur a scellé le dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique.

Si d'application, les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années suivant le contrôle.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

L'agent Visiteur

Beyazit Bilgic

Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.



**Atlas
Contrôle .**

**Rapport de contrôle d'une installation électrique
Basse Tension**
Rapport N° 74.571
Original



Annexes